

bonne idée et je ne saurais trop dire combien je l'approuve. C'est une idée née d'une tendance. Elle met en lumière l'aspect bilingue de notre pays en proposant un troisième compromis fort acceptable.

Il y a déjà eu des cas semblables comme la désignation d'Air Canada et un grand nombre d'appellations d'organismes officiels. Nous constatons maintenant que la tendance se manifeste dans l'appellation des noms de lieu. La proposition est logique et pratique. Elle tient compte de la tradition, de l'histoire de la province qui a été la première colonie britannique à jouir d'une charte royale et d'un drapeau. Comme il l'a dit, l'histoire remonte à l'époque du roi Jacques 1^{er} alors que tous les gens cultivés parlaient le latin.

Cependant, le député appartient à un parti qui nous a enseigné que les compromis et les principes généreux ne suffisaient pas à la Chambre. Comme je suis nouveau ici, je voudrais appliquer au bill en question un ou deux des tests que j'ai appris depuis quelques semaines. En écoutant le débat constitutionnel j'ai appris que la fin ne justifiait pas les moyens. J'espère que l'idée du député est capable de résister à des tests rigoureux. C'est ainsi que je me demande ce que les autres provinces en pensent. Le député en a-t-il discuté avec le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, le premier ministre de ma province, M. Davis, qui a déjà démontré qu'il pouvait faire cavalier seul. Après tout, M. Davis devra chambarder toute la cartographie de certaines régions et les jeunes enfants devront apprendre un tas de choses nouvelles. Les habitants de Sudbury ne diront plus jamais Nouvelle-Écosse, mais Nova Scotia. Avons-nous l'autorisation du premier ministre provincial pour apporter un tel changement? Je me demande réellement si nous pouvons imposer cette idée aux premiers ministres provinciaux. S'ils ne sont pas d'accord, on pourrait peut-être avoir le choix: à Sudbury, ce sera peut-être toujours la Nouvelle-Écosse, tandis qu'à l'Île de Vancouver, on prononcera haut et fort le nom de Nova Scotia. Que dit l'opinion publique? Avons-nous tenu un sondage d'opinion, y a-t-il eu des élections à ce sujet? Cette question figurait-elle dans le dernier programme électoral du député? A-t-il un mandat clair et précis à présenter à la Chambre ou cherche-t-il à imposer ses idées personnelles? Les principes ne suffisent pas: il nous faut le consentement populaire. Le député veut-il déclencher des élections à ce sujet? Aimerais-il que nous en discutions avec le premier ministre (M. Trudeau)? Peut-être devrions-nous envisager le trilinguisme d'une côte à l'autre; non pas l'unilinguisme ou le bilinguisme, mais l'idée que le Canada doit se rappeler ses racines latines. Peut-être devrions-nous tenir un plébiscite à ce sujet, même si cette idée, comme j'ai pu le constater aujourd'hui, ne rallie pas tous les suffrages.

● (1620)

En tant que libéral, on peut voir que je suis prudent. Je ne veux pas imposer le latin à tous les Canadiens. Je ne veux pas créer de nouvelles charges administratives car il faudrait modifier toutes les cartes et dépenser des milliers de dollars pour mettre cette idée en vigueur.

Nom officiel de la «Nouvelle-Écosse»

Le député pourrait peut-être répondre aux questions suivantes: Le Parlement a-t-il le droit de décider? Devons-nous consulter la population? Devrions-nous en parler aux premiers ministres provinciaux? Agissons-nous dans les règles? Peut-être avons-nous pour représenter Annapolis Valley-Hants un conservateur rouge, un homme qui veut nous faire revenir en arrière.

Je suis heureux d'appuyer ce bill. Je trouve l'idée formidable. Je trouve qu'il rend compte du respect de l'enseignement, de l'élévation d'esprit et des traditions qui règnent en Nouvelle-Écosse. Je dirai tout à fait sérieusement que, pour ma part, j'estime que la Nouvelle-Écosse est en train de devenir le pays de demain. Il s'y est produit depuis dix ans un changement d'attitude remarquable. Aujourd'hui, ses habitants sont confiants et optimistes pour l'avenir. Mais je suis persuadé que, comme tous les Canadiens, ils respectent le Parlement.

J'abrège donc mon discours, pour ne pas perdre de temps et faire de l'obstruction sur cette importante idée. Après ces réserves, j'espère que la chose suivra son cours.

Des voix: Bravo!

Une voix: On a du mal à s'y retrouver.

M. Peter Stollery (Spadina): Monsieur l'Orateur, oui, on a beaucoup de mal à s'y retrouver. Après tout, il n'est pas facile de plaider contre une chose qui, à première vue, semble avoir du sens. Le nom est latin. Le député propose que nous adoptions ce nom de «Nova Scotia» dans les deux langues officielles. Mais cela entraînera toute une série de changements de noms qui remontent à des centaines d'années.

[Français]

Cela introduit dans la langue française canadienne le «français» dans un sens, à mon avis, qui n'est vraiment pas acceptable à beaucoup de gens au Canada quand on a déjà des difficultés avec deux langues, et qu'il faut quand même qu'on n'accepte pas cette idée de mélanger les deux langues, de détruire le français et l'anglais et qu'on finit avec le «français». Cet exemple-là constitue vraiment un précédent qui, je pense, n'est pas acceptable pour beaucoup de Canadiens.

[Traduction]

J'ai remarqué avec intérêt que le député a parlé dans son discours de Trois-Rivières et Three Rivers. J'ai toujours considéré que nous vivons dans un pays bilingue. Étant anglophone, je parle de Three Rivers en anglais, alors que les Canadiens-français l'appellent Trois-Rivières. Voilà ce que c'est que le bilinguisme, tel que je le conçois en Canadien anglophone raisonnablement bilingue. Je ne trouve pas de mal à cela.

Il est assez difficile de demander à des Canadiens unilingues de passer d'une langue à l'autre. La difficulté ne se présente pas vraiment pour les Canadiens bilingues, mais elle est plus réelle pour les Canadiens unilingues. Il est difficile de leur demander de passer brusquement à une prononciation qui ne leur est pas naturelle. Dans le cas de la Nouvelle-Écosse, le précédent remonte à 300 ans environ. Le député a dit que la Nouvelle-Écosse a eu sa charte en 1621. Si elle a été rédigée en latin, ce n'est pas j'imagine parce qu'à l'époque les gens instruits avaient du mal à parler l'anglais ou le français. Il s'agissait probablement d'une coutume.